

OBSÈQUES

PROGRAMME DES OBSEQUES DU VENERABLE
NZOUGHE NKOGHE MARTIN

décédé le 09 juillet 2022



- Jeudi 28 juillet 2022 à 10H : Sortie du corps de CASEP-GA, office religieux au foyer du 9 étages, exposition au domicile familial sis en Nkembo (station TOTAL) et veillée,
- Vendredi 29 juillet 2022 : Départ pour Ebel-Abanga,
- Samedi 30 juillet 2022 : Inhumation suivie de la levée de terre dans la soirée. 15772



Les clans Essinvè, Ebignik, Ngamou, Essissis, Agwenkowan, Aguessono, Dadong-Lepane et Alliés.

Les familles:
Feu MORE-NDONG et enfants,
Feu Jean Hilaire AUBAME et enfants,
Feu Louis Bernard MINSO MI MORE et enfants,
Feu Jean Louis MORE ENDAMNE

et enfants,
Feu Simon ENGONE MEBIAME et enfants,
Jean François NTOUTOUME EMANE et enfants,
Adrien NKOGHE ESSINGONE et enfants,
IMBONG MEFFE BOBOY et enfants,
Samuel DOSSOU et enfants,
Annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur petit-fils, fils, neveu, frère, père et oncle **MORO ENGONE Michel Steeve**, décédé le dimanche 17 juillet 2022 est établi comme suit :

Vendredi 29 juillet 2022 : sortie du corps de SAAF à 9h30, exposition au domicile familial de Bellevue II pour 2h, suivie de l'inhumation au cimetière familial de Mindoubé. Levée de terre de 19h à l'aube.

Samedi 30 juillet 2022 : conseil de famille. 15773



Les clans YONGU et BADUMBI informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur fils **Pierre DIVINGOU**, rappelé à Dieu le jeudi 14 juillet 2022, est établi comme suit :

- Sortie et exposition : Mercredi 27 juillet 2022 à 14h à son domicile d'Awougou.

- Levée de corps : Jeudi 28 juillet 2022 à 09h et inhumation au cimetière de Mindoubé. 15777



Les clans Moussanda, Bayengui, Gassinga et Gavangui ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Libreville, Gamba, Mayumba, Tchibanga et de Port-Gentil, le décès brutal de leur fils, frère et oncle **Ulrich Éric Gildas MABIALA**, survenu le 19 juillet 2022 à Libreville.

Le programme des obsèques est arrêté comme suit :

Jeudi 28 juillet 2022 : 16h00 : Sortie et exposition du corps à GABOSEP.

Vendredi 29 juillet 2022 : 09h00 : Départ pour l'inhumation au cimetière municipal de Lalala. 15784



M. et Mme MBINA MOUNGUENGUI Michel et les enfants, Les clans Ilabou, Bavéla et Badoumbi informent les parents, amis et connaissances de Moabi, Tchibanga, Mouila, Gamba et Libreville que le programme des obsèques de leur frère, beau-frère, oncle, fils, neveu et cousin, **MAPAGA Jean Alexis**, Ingénieur T.P. Retraité, décédé le 10 Juillet 2022 à Libreville, est établi comme suit :

- **Lundi 25 au Jeudi 28 Juillet 2022 de 16h à 19h** : réunions familiales au domicile familial sis à Bellevue II (Nation) à Libreville.

- **Vendredi 29 Juillet 2022** : Veillée au domicile familial sis à Bellevue II (Nation).

- **Samedi 30 Juillet 2022 de 9h à 11h** : Exposition du corps, hommages et recueillement à CASEP-GA.

De 11h à 16h: levée et transfert du corps pour l'inhumation au cimetière de la Plaine Ayémé Cité Olam.

16h-19h: retour des délégations et collation au domicile familial sis à Bellevue II (Nation). 15786



La famille ABOUROU AKUE de Nkolayop Nkodjeign, BIBANG BI NANG Sosthène et enfants, ont le regret d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur belle-sœur, belle-fille, épouse, mère, **NKENE ZANG Diane Christelle**, survenu le 15 juillet 2022 à Libreville des suites d'une maladie. Le programme des obsèques est établi comme suit :

Mercredi 27 juillet 2022 à 14h : Exposition du corps à SAAF pendant 2h ; Jeudi 28 juillet 2022 à 06h00 : sortie du corps de SAAF et départ pour Oyem ; Exposition à Angone et veillée ; Vendredi 29 juillet 2022 à 10h00, messe suivie de l'inhumation au cimetière familial. Samedi 30 juillet 2022, réception de la belle-famille au village Nkolayop Nkodjeign



Suite au décès survenu à Libreville, le 18 juillet 2022, de leur bien-aimée fille, nièce, petite-fille **MASSASSA Christelle Stella Minouche**, les familles MASSASSA, SERGENT, KOUBDJE, LIBAMA, NGOUNDJI, MASSOUANGA, KOUATSI, MADJOUA, MATA, MOUDZOU MAMVOULA, MAMBARI, NGALIBIKA,

MOUAKOUKOU, BANGOLE-YEMVOU, KOULAKOUNGOU, KOUKA annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques est établi comme suit :

- Vendredi 29 juillet : Sortie du corps et veillée au domicile familial sis au quartier IAI ;

- Samedi 30 juillet : 9h, Pourparlers et 11h, inhumation au cimetière de Mindoumbe.

REMERCIEMENTS



Les clans ABOULIA, ASSIGA, AZOUMET, N'AKA NABELET, AZIZA, AVANGUE et AZANDY

Très touchés par toutes les marques de sympathie qui nous ont été témoignées lors du décès de notre fille, nièce, soeur, tante, mère et petite-fille **IKOUAKOUA IWOGO Laetitia**, et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement,

voulons exprimer notre gratitude aux personnes qui nous ont soutenus de près et de loin. P10197

ANNIVERSAIRES DÉCÈS



27 Juillet 2020 - 27 Juillet 2022

Voilà déjà deux ans que **papa, papy, pa NGUEMA EBANA Francois-Xavier** s'en est allé trouver la paix, la sérénité et le repos.

Une messe sera dite pour le repos de son âme le mercredi 27 juillet 2022 à 18h en l'Eglise Coeur Immaculé de Marie à Nzeng Ayong. 15781



Seigneur, Ta parole déclare : Heureux les affligés, car ils seront consolés (**Matt 5:4**)

Pour ce 23 juillet date d'anniversaire de décès de **M. MAYOUKOU Jean-Clotaire**, Mme MAYOUKOU Nathalie et enfants reconnaissons Seigneur que tu peux tout, Et que rien ne s'oppose à tes pensées (**JOB 42 : 2**)

Gloire à toi Seigneur

P10196

Annonces légales et petites annonces
Avis et communiqués

Les souscriptions sont reçues au siège du journal à Libreville du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 et le dimanche de 15h à 18h (fermé le samedi).

Après de notre agence de **Port-Gentil**, dans les locaux de Multipress, nos services sont offerts du lundi au vendredi de 8h à 15h30 (fermé le samedi) (**Derrière GEANT CASINO, ancien SCORE**)

COMMUNIQUÉS

MAIRIE DE LIBREVILLE

Le Maire de la Commune de Libreville informe les propriétaires des véhicules à usage de transport urbain (taxis et taxis bus) ainsi que suburbain, de personnes ou de marchandises (TM), de ce que le paiement de la taxe municipale pour l'exercice 2022 a débuté depuis le 17 janvier 2022. Par conséquent, ils sont priés de se rapprocher du Service des Recettes Propres sis à l'Hôtel de Ville de Libreville, porte 063, munis de tous les documents afférents à la mise en circulation de leurs véhicules. En application des dispositions de la délibération n°0024/2011/PE/DKM/CI/CM/CL du 27 décembre 2011 autorisant le Maire à modifier l'article II de la délibération n°0014/2010/CL/CM du 27/01/2010 portant prélèvement des droits et taxes sur le territoire de la Commune de Libreville, il sera procédé, dans les prochains jours, à l'arraisonnement et/ou immobilisation à l'Hôtel de Ville de Libreville, des véhicules en situation irrégulière, jusqu'à la régularisation par les opérateurs susvisés de leurs situations fiscales. 15768

Mairie de Libreville

Le Maire de la Commune de Libreville porte à la connaissance des opérateurs économiques, installés sur le territoire de ladite Commune, que les activités liées au recouvrement des taxes locales, au titre de l'exercice 2021 et le premier trimestre 2022, débuteront le **lundi 16 mai 2022, et ce, jusqu'au vendredi 24 juin 2022**. A cet effet, les agents municipaux commis à cette opération, accompagnés de ceux de la Recette Municipale de Libreville, ainsi que les éléments des Unités de Gendarmerie et de Police de l'Hôtel de Ville, seront munis d'un ordre de mission dûment signé par l'Autorité Municipale et arboreront un badge permettant leur identification. Par ailleurs, toute personne assujettie à une taxe, un droit ou une redevance est priée de se faire établir préalablement un ordre de recette auprès du Service Fiscalité de la Direction des Recettes, sis au Bâtiment principal de l'Hôtel de Ville, Porte 041, avant paiement à la Recette Municipale, qui lui délivrera une quittance du Trésor Public. Aussi, les contribuables sont-ils invités à réserver un bon accueil aux agents de recouvrement mobilisés pour cette mission et d'entretenir avec eux une relation empreinte de courtoisie et de respect mutuel. A toutes fins utiles, tout litige ou contentieux, pouvant naître de cette opération, fera l'objet d'un règlement, conformément aux dispositions des textes en vigueur. 15771

FIANÇAILLES, MARIAGES,
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES

Les événements heureux méritent bien

une petite annonce

dans la nouvelle rubrique

"CARNET ROSE"

